



PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

M. le *ministre* MACKINTOSH propose la première lecture du projet de loi 11 — *Loi modifiant la Loi sur la violence familiale et le harcèlement criminel/The Domestic Violence and Stalking Amendment Act* — dont l'objet a été indiqué.

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, M. le *ministre* CALDWELL, MM. EWASKO et JHA, M^{me} DRIEDGER ainsi que M. GAUDREAU font des déclarations de député.

Présentation et lecture de pétitions :

M. EWASKO — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à envisager de collaborer avec les autres ordres de gouvernement afin d'examiner les avantages économiques et les coûts de construction d'une marina à Lac-du-Bonnet. (B. Hall, J. Mitchell, G. Gresham et autres)

M. CULLEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que les ministres des Services à la famille, de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et de la Santé envisagent d'accorder du financement en vue d'éliminer la liste d'attente actuelle pour les services d'analyse appliquée du comportement. (F. Haney, L. Johnson, J. Prazak et autres)

M. MARTIN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que les ministres des Services à la famille, de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et de la Santé envisagent d'accorder du financement en vue d'éliminer la liste d'attente actuelle pour les services d'analyse appliquée du comportement. (L. Apperley, J. Hunsberger, M. Anderson et autres)

M. PIWNIUK — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur envisage d'accorder du financement en vue d'éliminer la liste d'attente actuelle pour les services d'analyse appliquée du comportement offerts aux enfants d'âge scolaire, de conserver l'excellent programme actuel et de financer de véritables services d'analyse appliquée du comportement offerts aux individus atteints de troubles du spectre de l'autisme jusqu'à l'âge de 21 ans. (L. Apperley, N. Snidal, J. Rogoza et autres)

M. SMOOK — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur envisage d'accorder du financement en vue d'éliminer la liste d'attente actuelle pour les services d'analyse appliquée du comportement offerts aux enfants d'âge scolaire, de conserver l'excellent programme actuel et de financer de véritables services d'analyse appliquée du comportement offerts aux individus atteints de troubles du spectre de l'autisme jusqu'à l'âge de 21 ans. (F. Haney, L. Johnson, A. Johnson et autres)

M. WISHART — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que les ministres des Services à la famille, de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et de la Santé envisagent d'accorder du financement en vue d'éliminer la liste d'attente actuelle pour les services d'analyse appliquée du comportement. (L. Klein, H. Mills, J. Honke et autres)

M. SCHULER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à améliorer la sécurité au passage piétonnier situé à l'intersection de la route provinciale à grande circulation n^o 206 et de l'avenue Cedar à Oakbank, notamment en mettant en évidence des marques sur la chaussée afin de mieux indiquer l'emplacement des accotements et du passage et en installant une structure illuminée pour piétons. (J. Peters, L. Page, B. Litkowich et autres)

M. EICHLER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à envisager de remédier à la pénurie actuelle de personnel et de trouver une solution à long terme en vue de fournir des soins de santé de qualité en temps opportun aux résidents de la région d'Entre-les-lacs. (J. Wharton, M. Wharton, R. Bailey et autres)

M. PEDERSEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à réparer et à rouvrir les routes provinciales secondaires n^{os} 415 et 416 afin de permettre une circulation convenable d'est en ouest dans la région d'Entre-les-lacs. (V. Jeffrey, G. Baldwin, B. McKnight et autres)

M. HELWER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à élaborer et à mettre en œuvre des services communautaires de traitement des lésions cérébrales — comprenant notamment des services de gestion de cas aussi appelés aide à la navigation, l'accès à des logements sûrs et abordables dans la collectivité, la présence d'un surveillant ou d'un assistant pour les programmes de réinsertion communautaire et un accès accru aux services de réhabilitation communautaire ainsi qu'aux services de transport, particulièrement pour les personnes habitant dans les régions rurales du Manitoba — et à prévoir, dans le cadre du modèle élaboré, un soutien financier et affectif à l'intention des familles et des autres aidants naturels. (J. Booth, R. Walker, K. Toews et autres)

Conformément à l'article 27 du *Règlement*, M. FRIESEN formule un grief.

L'Assemblée convient de présenter une motion tendant à la deuxième lecture des projets de loi 2 et 7, d'accorder une période de questions d'une durée de 15 minutes après l'allocution d'introduction du ministre et de permettre aux députés qui sont déjà intervenus au sujet de ces projets de loi de le faire à nouveau.

M. SWAN propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 300 — *Loi modifiant la Loi sur la « Mount Carmel Clinic »/The Mount Carmel Clinic Amendment Act*.

Il s'élève un débat.

Lundi 30 novembre 2015

M. SWAN, M^{me} DRIEDGER, M^{me} la *ministre* BLADY, M. GERRARD et M^{me} MITCHELSON interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

L'Assemblée permet à M. le *ministre* ALLUM de proposer la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 2 — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (faible effectif des classes)/The Public Schools Amendment Act (Small Classes for K to 3)*.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* ALLUM intervient.

MM. GERRARD et EWASKO posent des questions au ministre.

Le débat se poursuit.

M^{me} ALLAN ainsi que MM. GERRARD, EWASKO et PETERSEN interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

L'Assemblée permet à M. le *ministre* ALLUM de proposer la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 7 — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (superficie réservée aux garderies dans les écoles)/The Public Schools Amendment Act (Protecting Child Care Space in Schools)*.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* ALLUM intervient.

M. EWASKO pose des questions au ministre.

Aucun député n'obtient le droit de parole pour la reprise des questions.

La séance est levée à 17 heures, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 10 heures.

Le président,

Daryl Reid